



Contrat de filière Arts plastiques et visuels Appel à projets « Coopération et création » 2019

Dossier de candidature

Candidatures déposées par des

Personnes morales

(structures, associations, collectifs d'artistes, collectivités locales, coopératives... ayant leur siège social en Nouvelle-Aquitaine)

L'Etat – DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et Astre – réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine - ont co-signé un contrat de filière arts plastiques et visuels 2018-2020. Il vise à favoriser l'émergence d'une dynamique de filière et de coopération entre les différents acteurs du champ des arts plastiques et visuels en région.

Dans le cadre de ce contrat de filière, l'Etat et la Région lancent conjointement un appel à projets afin de favoriser l'expérimentation d'actions de coopération au service de la création dans le secteur des arts plastiques et visuels.

Objectifs :

- consolider le parcours de l'artiste,
- favoriser la coopération entre acteurs du secteur des arts plastiques et visuels et de l'écosystème large dans lequel ils s'insèrent,
- dynamiser et renforcer l'attractivité de la scène artistique régionale.

DATE LIMITE DU DÉPÔT DU DOSSIER : LE 12 JUILLET 2019

Le dossier complété est à transmettre par e-mail aux 2 adresses suivantes :

Pour l'Etat - DRAC : aap.creation.dracna@culture.gouv.fr

Pour la Région : aap.creation@nouvelle-aquitaine.fr

Recommandations à lire impérativement avant de remplir le dossier

1. Remplissage du dossier

Le présent dossier de candidature est conçu comme un formulaire à remplir. Nous vous demandons de le remplir de la manière la plus scrupuleuse possible : en répondant bien à toutes les questions, et en respectant la forme et le nombre de caractères maximum prévus. C'est la meilleure garantie, d'une part que l'ensemble des informations nécessaires à l'instruction et l'analyse de votre candidature seront effectivement mises à disposition des membres du Comité de sélection, d'autre part que l'ensemble des candidatures pourront être examinées sur un pied d'égalité.

2. Pièces administratives

Devront impérativement être adressés, en complément du dossier de candidature, au format pdf :

- un relevé d'identité bancaire original
- un extrait SIRET de moins de 3 mois téléchargeable sur <https://avis-situation-sirene.insee.fr/>

3. Pièces annexes

Les seules pièces annexes qui seront prises en compte par le Comité de sélection pour l'analyse des candidatures sont celles permettant de présenter le parcours et/ou le travail de l'artiste ou des artistes associés au projet. Il est demandé que, pour chacun des artistes associés, le document adressé (qui peut bien sûr contenir des visuels) se limite à un volume de 4 pages A4 et ne dépasse pas le poids de 5 Mo. Ces documents doivent impérativement être enregistrés au format pdf.

4. Dénomination des documents adressés par mail

Afin de faciliter l'enregistrement et donc l'instruction des dossiers, il est demandé que les documents adressés par mail soient enregistrés sous un nom respectant la règle suivante :

- Pour le dossier de candidature : nomduporteurdeprojet-candidature.odt ou.pdf
- Pour le RIB : nomduporteurdeprojet-rib.pdf
- Pour le SIRET : nomduporteurdeprojet-siret.pdf
- Pour les annexes présentant le ou les artistes : nomduporteurdeprojet-annexe1.pdf, nomduporteurdeprojet-annexe2.pdf, ainsi de suite...

5. Intitulé de l'objet des mails

Afin de faciliter l'enregistrement des dossiers, il est demandé que le dossier de candidature rempli, le RIB et le SIRET soient adressés dans un seul et même mail dont l'objet sera formulé selon la règle suivante : Nom du porteur de projet / Candidature.

Chacun des documents présentant le ou les artiste.s associé.s devra être adressé dans un mail distinct dont l'objet sera formulé selon la règle suivante : Nom du porteur de projet / Annexe 1 ; Nom du porteur de projet / Annexe 2, ainsi de suite...

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter :

- Cécile Villiers, réseau Astre - cecile.villiers@reseau-astre.org / 05.87.21.30.45
- Mathilde Vialard, Région Nouvelle-Aquitaine – mathilde.vialard@nouvelle-aquitaine.fr / 05.55.48.00.28
- Camille Villeneuve, DRAC Nouvelle-Aquitaine – camille.villeneuve@culture.gouv.fr / 05.57.95.01.75

FICHE DE SYNTHÈSE

Numéro d'instruction du dossier (à ne pas remplir : ce numéro sera attribué par le service instructeur afin de faciliter le suivi de l'instruction).

1- Nom du projet (100 signes maximum) :

2 – Nom du porteur de projet (100 signes maximum)

Indiquez le nom de l'organisme :

3- Votre projet en quelques mots : (800 signes maximum)

Texte synthétique permettant de comprendre rapidement votre projet - ce texte pourra être utilisé sur les supports de communication pour présenter les lauréats :

LE PORTEUR DE PROJET

4- Identification du porteur du projet :

Nom (100 signes maximum)

Il s'agit bien d'une redite par rapport à la page précédente, mais elle est nécessaire pour une lecture fluide du dossier par les membres du comité de sélection... :

Adresse postale du siège social

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Adresse du site internet :

5- Statut juridique

<input type="radio"/> Association Loi 1901		
<input type="radio"/> EURL	<input type="radio"/> SARL	<input type="radio"/> Coopérative
<input type="radio"/> Entreprise individuelle		<input type="radio"/> Autoentreprise
<input type="radio"/> Commune	<input type="radio"/> Intercommunalité	<input type="radio"/> Etablissement public

6- Représentant légal

- Nom, prénom :

- Fonction :

- Numéro de téléphone :

- Adresse e-mail :

7- Personne en charge du dossier

- Nom, prénom :

- Fonction :

- Numéro de téléphone :

- Adresse e-mail :

8- N° de SIRET :

9- Code APE :

10- Activité principale du porteur de projet

Si votre structure a plusieurs types d'activités, choisir, dans la liste ci-dessous, celle qui correspond le mieux à son activité principale :

11- Description synthétique des activités du porteur de projet

Formuler, en quelques lignes, une présentation synthétique des activités de votre structure (800 signes maximum)

12- Ressources de la structure porteuse du projet:

Merci de présenter dans le formulaire ci-dessous votre budget réalisé 2018

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
		73 – Dotations et produits de tarification	
		74 – Subventions d'exploitation¹	
61 – Services extérieurs		État	
		Région(s)	
62 – Autres services extérieurs		Département(s)	
		Communes, intercommunalités	
63 – impôts et taxes		Autres aides publiques	
		Organismes sociaux	
64 – Charges de personnel		Aides privées	
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements...		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	

13- En 2016 et/ou 2017, avez-vous bénéficié d'une aide de la DRAC Nouvelle-Aquitaine ?

Année	Objet de l'aide	Montant de l'aide

14- En 2016 et/ou 2017, avez-vous bénéficié d'une aide de la Région Nouvelle-Aquitaine ?

Année	Objet de l'aide	Montant de l'aide

LE PROJET

15- Nom du projet (100 signes maximum) :

Il s'agit là aussi d'une redite nécessaire...

16- Présentation longue du projet

Quel est votre projet ? Comment se construit-il ? Présentez ici son contenu, ses objectifs, sa dimension artistique, sa dimension territoriale, ses étapes de mise en œuvre...

(3 500 signes max, espaces et sauts de lignes compris)

17- Montant de la subvention demandée (maximum 15 000 €)

18- Montant global du budget de l'action (hors contributions volontaires):

19- Date de début prévisionnel de l'action

20- Durée prévue du projet, en nombre de mois :

21- Identification de l'artiste ou des artistes associés au projet

Il est attendu que le projet inclue la contribution d'un artiste au moins. Le présent formulaire vous permet d'en identifier jusqu'à cinq. Si votre projet inclut la participation de plus de cinq artistes, prenez-contact avec l'une des personnes ressources (voir page 2). Nous vous adresserons un formulaire spécialement conçu à cet effet. Pour chacun des artistes associés, il est souhaitable de compléter le dossier par un document de présentation n'excédant pas 4 pages A4 et un poids de 5 Mo.

⊗ Artiste 1

Nom (indiquez ci-dessous les prénom et nom de l'état-civil ou le nom d'artiste)	
<input type="text"/>	
Ville de résidence principale	Département (si en France) ou Pays (si à l'étranger)
<input type="text"/>	<input type="text"/>

⊗ Artiste 2

Nom (indiquez ci-dessous les prénom et nom de l'état-civil ou le nom d'artiste)	
<input type="text"/>	
Ville de résidence principale	Département (si en France) ou Pays (si à l'étranger)
<input type="text"/>	<input type="text"/>

⊖ Artiste 3

Nom (indiquez ci-dessous les prénom et nom de l'état-civil ou le nom d'artiste)	
<input type="text"/>	
Ville de résidence principale	Département (si en France) ou Pays (si à l'étranger)
<input type="text"/>	<input type="text"/>

⊖ Artiste 4

Nom (indiquez ci-dessous les prénom et nom de l'état-civil ou le nom d'artiste)	
<input type="text"/>	
Ville de résidence principale	Département (si en France) ou Pays (si à l'étranger)
<input type="text"/>	<input type="text"/>

⊖ Artiste 5

Nom (indiquez ci-dessous les prénom et nom de l'état-civil ou le nom d'artiste)	
<input type="text"/>	
Ville de résidence principale	Département (si en France) ou Pays (si à l'étranger)
<input type="text"/>	<input type="text"/>

22- Identification des partenariats et coopérations impliqués dans la conduite du projet.

Il est attendu que, pour assurer la réussite du projet, deux partenaires au moins coopèrent avec le porteur de projet. Vous pouvez en présenter ici de manière détaillée jusqu'à cinq. Si votre projet inclut la participation de plus de cinq partenaires, prenez-contact avec l'une des personnes ressources (voir page 2), nous vous adresserons un formulaire spécialement conçu à cet effet.

⊖ Partenaire n° 1 (obligatoire)

Nom	<input type="text"/>
Statut juridique	Activité principale
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ville d'implantation	Département (si en France) ou Pays (si à l'étranger)
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Rôle joué dans la mise en œuvre du projet (300 signes maximum)	
<input type="text"/>	

⊖ Partenaire n° 2 (obligatoire)

Nom		
Statut juridique	Activité principale	
Ville d'implantation	Département (si en France) ou Pays (si à l'étranger)	
Rôle joué dans la mise en œuvre du projet (300 signes maximum)		

⊖ Eventuel partenaire n° 3

Nom		
Statut juridique	Activité principale	
Ville d'implantation	Département (si en France) ou Pays (si à l'étranger)	
Rôle joué dans la mise en œuvre du projet (300 signes maximum)		

⊖ Eventuel partenaire n° 4

Nom		
Statut juridique	Activité principale	
Ville d'implantation	Département (si en France) ou Pays (si à l'étranger)	
Rôle joué dans la mise en œuvre du projet (300 signes maximum)		

⊖ Eventuel partenaire n° 5

Nom		
Statut juridique	Activité principale	
Ville d'implantation	Département (si en France) ou Pays (si à l'étranger)	
Rôle joué dans la mise en œuvre du projet (300 signes maximum)		

23 – Les deux critères auxquels votre projet répond le mieux :

Comme indiqué dans le règlement, les projets seront analysés par le Comité de sélection sur la manière dont ils répondent à des critères renvoyant à des enjeux forts du contrat de filière. Il vous est demandé, parmi les cinq critères ci-dessous, d'en choisir deux auxquels votre projet répond le mieux et d'expliquer comment il y répond.

Nous avons conscience que votre projet répond sans doute à davantage que deux critères.

L'exercice qui vous est demandé ici est d'identifier les deux critères que vous souhaitez particulièrement valoriser auprès des membres du Comité de sélection. Chacun des critères a absolument la même valeur. Votre projet ne sera pas jugé en fonction des critères que vous choisissez, mais en fonction de la manière dont vous y répondez effectivement. L'ordre dans lequel vous présentez ces deux critères n'a pas d'importance.

Critère A- Impact sur le parcours professionnel de ou des artistes associé-s

Le projet contribue-t-il à la professionnalisation de l'artiste ou des artistes impliqués ? A son insertion professionnelle et sociale ? Au renforcement de son ancrage territorial ? Au développement de son réseau professionnel en région ou hors région ? A la reconnaissance de son travail ?

Critère B - Contribution à la structuration de la filière

Le projet mobilise-t-il des partenaires très différents et complémentaires dans leurs compétences, ressources et expertises ? Permet-il un renforcement des compétences, ressources et expertises des partenaires ? Engage-t-il des coopérations nouvelles ? Induit-il une pérennisation des coopérations ? Prévoit-il des coopérations avec les acteurs du marché de l'art (galeristes, collectionneurs), de l'édition ou de la critique d'art ou avec les autres acteurs du développement territorial (recherche, économie, tourisme, insertion, formation professionnelle, emploi) ?

Critère C - Caractère innovant du projet en matière de diversification des ressources, de gouvernance, de transdisciplinarité

Quel est le modèle économique du projet ? Fait-il appel à la mutualisation des ressources, à des apports non monétaire (en industrie, en contributions volontaires...), à un financement participatif ou solidaire, à du mécénat... ? Le projet a-t-il vocation à être essaimé, et si oui comment ?

L'organisation de la coopération entre les partenaires prévoit-elle des modalités / méthodologies / principes pour développer l'horizontalité des relations et une culture de travail commune ? Toutes les personnes travaillant au sein des équipes des structures partenaires sont-elles incluses dans la conception du projet et comment ? Y a-t-il des croisements avec d'autres disciplines artistiques ?

Critère D - Contribution à l'émergence d'une scène artistique régionale et à son soutien

Le projet favorise-t-il l'interconnaissance des artistes, des œuvres et des professionnels de Nouvelle-Aquitaine ? Contribue-t-il à la mobilité des artistes, des œuvres et des professionnels en Nouvelle-Aquitaine ? Répond-il à des besoins identifiés par les acteurs artistiques du/des territoire-s concerné-s ? Engage-t-il des acteurs établis dans des territoires éloignés les uns des autres ?

Permet-il la promotion de la scène artistique régionale à l'échelle nationale et internationale ?

Critère E - Prise en compte des droits culturels des personnes

Comment le projet inclut-il la participation de personnes ou groupes de personnes à la conception et/ou à la réalisation de l'action ? Quel est leur niveau de participation (information, consultation, concertation, co-décision) ? Les singularités culturelles des personnes sont-elles prises en compte ? Comment le projet s'empare-t-il de la parité homme/femme ? Le projet permet-il un accès aux propositions artistiques et culturelles du/des territoires, notamment pour des personnes en situation défavorisée du fait de leur pauvreté, de leur isolement ou de leur appartenance à un groupe discriminé ?

⊖ **Premier critère choisi :**

Choisissez, dans la liste ci-dessous, le critère retenu :

--

Explicitez la manière dont votre projet répond particulièrement à ce critère
(2 500 signes maximum, espaces et sauts de ligne compris)

--

⊖ **Second critère choisi :**

Choisissez, dans la liste ci-dessous, le critère retenu :

--

Explicitez la manière dont votre projet répond particulièrement à ce critère
(2 500 signes maximum, espaces et sauts de ligne compris)

--

24 - Budget prévisionnel du projet

Présentez, dans tableau ci-dessous, le budget prévisionnel de votre projet. Il est évidemment important que ce budget soit construit de la manière la plus réaliste possible

Charges		Ressources Précisez, dan la colonne de droite, si les ressources sont acquises ou sollicitées		
Dépenses artistiques et techniques				
Rémunération des artistes	<input type="text"/>	AAP Coopération et création	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Défraiements	<input type="text"/>	Département(s)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Frais de production	<input type="text"/>	Intercommunalité(s)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Frais de communication	<input type="text"/>	Commune(s)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Frais de médiation	<input type="text"/>	Ressources propres	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	Autres ressources	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres dépenses (Précisez...)				
<input type="text"/>	<input type="text"/>			
<input type="text"/>	<input type="text"/>			
Total	<input type="text"/>	Total	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Contributions volontaires en nature				
Secours en nature	<input type="text"/>	Dons en nature	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Mises à disposition	<input type="text"/>	Prestation en nature	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Personnel bénévole	<input type="text"/>	Bénévolat	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Total général	<input type="text"/>	Total général	<input type="text"/>	<input type="text"/>

25- Précisions éventuelles sur le budget prévisionnel : (600 signes maximum)